

No 33

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 21 MARS 1932

PRIÈRES.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 29 février 1932—Dossier montrant:—

1. Depuis quand le gouvernement fédéral participe, sous une forme quelconque, à des expositions mondiales, internationales, européennes, ou américaines.

2. Quels sont les montants qui ont été dépensés annuellement pour ces mêmes fins, soit sous la direction immédiate du département de l'agriculture, du département de l'immigration, du département du commerce ou de tout autre département.

3. Si le gouvernement se propose, en 1932 ou 1933, de participer à d'autres expositions d'importance égale, supérieure ou inférieure.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1932—Document montrant:—

1. Combien de fonctionnaire de l'Etat (Service intérieur) qui ont atteint l'âge de 70 ans sont encore à l'emploi des divers ministères à Ottawa.

2. Quelle position ils occupent, quel traitement annuel ils reçoivent, quelle allocation de retraite chacun recevrait annuellement s'il était révoqué.

3. Combien sont sous la juridiction de la Loi de la pension du service civil.

4. Combien sont sous la juridiction de la Loi de la révocation du service civil.

5. Quel est le montant de l'allocation de retraite (Somme globale) que chacun recevrait au moment de sa révocation.

M. MacLaren, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 février 1932—Etat montrant:—

1. Quelle est l'échelle des secours aux pensionnaires lorsqu'ils sont chômeurs, et dans quelles conditions les pensionnaires mariés ou non mariés peuvent recevoir des secours.

2. S'il existe des taux spéciaux pour les pensions de ceux qui ne vivent pas avec leur famille, et ces hommes et leur famille devraient-ils bénéficier des secours de chômage du pensionnaire.